



PATRIARCAT ŒCUMÉNIQUE DE CONSTANTINOPLE
MÉTROPOLE GRECQUE ORTHODOXE DE FRANCE
ÉGLISE ORTHODOXE SAINTE PHILOTHÉE
Domaine de Grammont, 34000 Montpellier

Cotisation ou/et Dons 2022-2023

L'année paroissiale débute le 1er septembre 2022 pour finir le 31 août 2023

NOM : Prénom :

Pour une cotisation couple indiquer le nom et le prénom de la 2ème personne :

NOM : Prénom :

Adresse :

E-mail : Tél. :

Cotisation 2022-2023 : (cocher le type de cotisation)

Cotisation simple : **30 €**

Cotisation couple : **50 €**

Cotisation étudiant(e) : **10 €** (joindre la copie de la carte d'étudiant)

Dons :

L'église Sainte Philothée, en tant qu'association culturelle est autorisée à recevoir des dons et legs. Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 75% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer. Ex : vous versez 100 € cela vous coûte en fait 25 € et permet à votre église de faire face aux coûts de fonctionnement. En fin d'année, sur votre demande, nous vous adresserons un reçu fiscal afin de porter et déduire votre don sur votre déclaration fiscale comme indiqué ci-dessous. (Portez case 7 UF de la déclaration 2042 RICI le montant des versements faits à des organismes situés en France).

Je fais un don de : €

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de : Église Orthodoxe Sainte Philothée.

À remettre à l'Église ou à adresser à :
Église Orthodoxe Sainte Philothée, 12 rue des volontaires – 34000 - Montpellier

